Hej

Nous tenons à vous remercier de votre confiance en IKEA.

Si vous remplissez les conditions ci-dessous, vous avez droit à une TVA de 6% au lieu de 21%.
(1) les travaux sont réalisés dans un logement dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile précédant d'au moins 10 ans la date de la première facture relative à ces travaux,
(2) le logement, après l'exécution de ces travaux, est utilisé exclusivement ou principalement comme un logement privé et
(3) les œuvres sont fournies et facturées à un consommateur final.

Si vous remplissez les conditions, nous serons heureux de préparer un dossier pour le remboursement du montant payé en trop.

Pour créer ce fichier, nous avons besoin des informations suivantes de votre part :

- Votre/vos numéro(s) de commande IKEA : _____
- Le nom de votre commande : _____
- Le magasin d'achat : _____
- La date de votre paiement : _____
- Adresse de facturation : _____

Détails du compte bancaire sur lequel la différence de TVA doit être créditée * : N° IBAN
et code BIC :

B	E			-					-					-					/								

Nom du titulaire du compte :

* Au moment du transfert, nous vous enverrons également une facture finale pour votre administration personnelle.

Veuillez envoyer ce document, avec votre ticket caisse/facture à kitchenvat.ikea.be@ikea.com.

L'objet de votre courriel doit être "IKEA 6% TVA_Nom_Prénom". Avez-vous d'autres questions ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus.

Vous avez une question sur un autre sujet ?
Notre service clientèle est disponible au 02/719.19.19.

Sincères salutations

L'équipe IKEA